

**Communiqué de presse**

Mercredi 24 avril 2013

## economiesuisse regrette l'invocation de la clause de sauvegarde

**La décision du Conseil fédéral d'invoquer la clause de sauvegarde à l'égard des pays de l'UE-25 pèsera sur les entreprises, les régions périphériques, l'agriculture et les relations bilatérales. economiesuisse attend du Conseil fédéral qu'il s'engage à éviter une détérioration des relations bilatérales de la Suisse avec l'UE.**

Le Conseil fédéral a décidé d'appliquer la clause de sauvegarde aux pays de l'UE-25. Dans le cas des pays de l'UE-17 et de l'AELE, et pour autant que les conditions soient remplies d'ici fin mai, le contingentement concernera les permis B. Pour les 8 pays d'Europe centrale et orientale, l'actuelle limitation du nombre des permis B sera maintenue. economiesuisse regrette cette décision.

Une telle mesure pèsera considérablement sur les relations bilatérales avec l'UE alors qu'elle aura des conséquences marginales sur le bilan migratoire. Un léger dépassement des seuils ne justifie pas l'application temporaire de la clause de sauvegarde. L'application de cette clause atténuera tout au plus légèrement l'immigration. Cette décision revêt une grande importance pour les entreprises, les régions périphériques et l'agriculture. Dans un contexte économique toujours difficile et face à la persistance de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les acteurs économiques concernés ont besoin d'un marché du travail ouvert et doivent s'attendre à rencontrer des difficultés en matière d'embauche.

L'économie accepte cette décision, même si elle ne résout aucun des problèmes imputés à la libre circulation des personnes. Aux yeux d'economiesuisse, il est clair que le malaise ressenti par une part importante de la population à l'égard de la libre circulation des personnes ne doit pas être ignoré. Au lieu de mettre en œuvre des mesures temporaires ayant un effet limité, il faut s'atteler à la résolution des problèmes induits par la croissance démographique au moyen de mesures structurelles durables. L'économie est prête à contribuer à l'élaboration des solutions.

economiesuisse attend maintenant du Conseil fédéral qu'il s'engage à éviter, avec les instruments classiques de la politique étrangère, une détérioration des relations bilatérales de la Suisse avec l'UE.

Pour toute question :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : [cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)